

1958 – 2008 50 ans déjà

Jusqu'en 1942 le personnel des services municipaux de la ville de Rouen ne bénéficiait d'aucun régime d'assurances sociales.

Ce n'est que le 1^{er} mars 1942 que fut créé un régime particulier de coordination, géré par une caisse fonctionnant sous la forme d'une société de secours mutuels sous le nom de « Caisse interprofessionnelle » qui était tenue d'assurer des prestations au moins égales, à celles servies par le régime général des assurances sociales.

Seul le personnel des services municipaux de la ville de Rouen et de quelques villes de l'agglomération ainsi que leurs établissements publics a été affilié à ce régime particulier qui s'appliquait obligatoirement à tout le personnel titulaire.

Ce régime a donné pleine satisfaction pendant 15 ans mais à partir de 1957 la situation s'est dégradée très rapidement. Les prestations obligatoires de sécurité sociale augmentant dans des proportions très importantes compromettaient l'équilibre financier.

Le conseil d'administration de la caisse interprofessionnelle a donc demandé aux collectivités adhérentes de bien vouloir envisager l'affiliation de leur personnel titulaire au régime « fonctionnaires » en créant une mutuelle complémentaire à laquelle pouvaient adhérer non seulement les agents titulaires mais également les non titulaires.

Les membres fondateurs ont tenu leur première réunion le 10 janvier 1958.

Le 1^{er} mars 1958 la mutuelle obtient l'autorisation de la caisse primaire de fonctionner en section payante permettant ainsi au personnel titulaire de bénéficier du remboursement simultané des prestations sécurité sociale et mutuelle.

Monsieur Henri Thillard était nommé président, Monsieur Robert Foutel, directeur.

Les bureaux de la mutuelle étaient alors situés au deuxième étage de l'hôtel de ville de Rouen.

Les décomptes étaient faits à la main par le personnel de la mutuelle, par trois agents.

La mutuelle adhère à l'Union mutualiste de la Seine Maritime, à la Fédération Nationale de la Mutualité Française, à la Fédération Nationale des sociétés mutualistes des personnels des collectivités locales et de leurs établissements.

Les adhérents mutualistes bénéficient auprès de la pharmacie mutualiste du tiers payant pharmaceutique.

En 1964, l'importance du travail nécessite l'utilisation d'une machine comptable et le recrutement d'une mécanographe.

Dès 1969 le nombre de décomptes est multiplié par deux. Le matériel n'est plus suffisant pour assurer dans des délais raisonnables le paiement des prestations.

Le conseil d'administration décide de l'acquisition d'une machine électronique performante pouvant être complétée par des dispositifs la rattachant à un ordinateur.

En 1970, la mutuelle signe une convention avec le syndicat des pharmaciens, afin que les mutualistes puissent bénéficier du tiers payant pharmaceutique.

En 1974 l'ensemble des centres de paiements de la caisse primaire d'assurance maladie établit des pré-décomptes « lecture optique ». La mutuelle rentre dans ce nouveau système de travail qui nécessite le recrutement de trois employés.

En 1974 Monsieur Robert Foutel, directeur de la mutuelle depuis sa création, est nommé au conseil d'administration. Il est remplacé par Monsieur Lucien Pouchet.

L'activité croissante de la mutuelle a nécessité son transfert au troisième étage de la mairie. Le service d'accueil reste au deuxième étage.

En 1983 Monsieur Henri Thillard, président, ne renouvelle pas son mandat.

Le 27 octobre a été élu président de la mutuelle Monsieur Jean-François Mesnier. Président d'honneur : Monsieur Henri Thillard.

En 1985 la caisse primaire d'assurance maladie de Rouen informe la mutuelle qu'elle ne pourra plus prendre en charge les décomptes sécurité sociale.

La mutuelle se dirige vers un centre informatique « le CETELIC » de Melun qui nous propose un nouveau logiciel. C'est donc la fin du lecteur optique.

Achat du matériel informatique, formation du personnel. Le 26 décembre 1986 les premiers décomptes de sécurité sociale sont imprimés par la mutuelle. Le complément mutuelle est fait par l'ordinateur HP (Hewlett Packard).

En octobre 1987, Lucien Pouchet est nommé directeur au Crédit Municipal. Claude Chéron assure la responsabilité du centre de paiement et de la mutuelle.

En décembre 1987 la mutuelle s'installe au troisième étage de la rue Bourg l'Abbé.

1988 : création d'un logiciel pour établir le décompte sécurité sociale et mutuelle
paiement des règlements par disquette au centre des chèques postaux
création des adhérents actifs et retraités
appel des cotisations mutuelle des retraités

1989 : modifications des bulletins de salaires et charges sociales

1990 : mise en place du matériel informatique

1991 : nouveau logiciel comptable

La mutuelle appelée mutuelle des personnels territoriaux de la ville de Rouen et des établissements publics de la région adhère à l'Union des mutuelles de territoriaux sous l'appellation « Mutama ».

Mutama, que nous avons du changer en Mutame en 1991 suite à une décision de justice. Le réseau Mutame est composé de 17 collectivités.

En 1992 Monsieur Jean-François Mesnier fait part de sa nomination au poste de secrétaire général à la ville de Tours. Il continue à assurer la présidence jusqu'en 1994.

Monsieur Daniel Courval est élu à la présidence de la mutuelle
Etude sur l'amélioration de certaines prestations et cotisation jeune
Remplacement du mobilier de bureau, achat d'une deuxième imprimante

Juin 1994 : élection du nouveau bureau. Monsieur René Bouchez est élu président. Il adresse un courrier à Monsieur le Maire de Rouen pour avoir des bureaux mieux adaptés au public. La réponse se fait attendre et reste évasive.

Suite à la démission de Lucien Pouchet, Claude Chéron est nommé directeur.

Mise en place d'un logiciel pour les appels de cotisation des retraités.

Réflexion sur le développement axé sur l'information et la communication auprès des adhérents et aussi des correspondants des collectivités extérieures.

En 1995, suite au départ à la retraite en octobre de Claude Chéron, le bureau a choisi Madame Odile Conseil de la Caisse Primaire de Rouen, compte tenu de ses connaissances en matière de sécurité sociale et ceci à compter du 1^{er} juin 1995. Elle prend la direction de la mutuelle en octobre.

Adoption de l'adhésion des élus de la ville de Rouen et des collectivités.

1^{er} avril 1995 : Passage de la formule actuelle Mut 1 à 2,45 %.
Formule de base Mut 2 à 2,72 %.

1^{er} avril 1995 : mise en place de la formule prestations mut 2. Les adhérents ont répondu favorablement à 92 %.

1996 : Suite à la démission de Madame Chervel en tant qu'administrateur, Claude Chéron est élu à l'unanimité.

- Nouvelles affiches de Mutame
- Accès aux jeunes de moins de 28 ans à Mut 2
- Cessation de la convention avec le CETELIC de Melun
- Nouvelle convention avec la société Softlam
- Nouvelle présentation couverture de la plaquette Mutame et des prestations et cotisations
- Projet de prélèvement automatique des cotisations des retraités
- Achat d'un télécopieur

En 1997 le prélèvement mensuel automatique des cotisations des mis en place

1998 : proposition sur la cotisation calculée en pourcentage avec une part fixe
« forfait »

Acquisition d'un nouvel équipement informatique

Préparation carte sésam vitale

1999 : Election du bureau. Claude Chéron est élu président le 5 mai.

Les bureaux que nous occupions à la mairie de Rouen étaient devenus trop exigus. Nous avons donc sollicité une extension de notre espace auprès du secrétariat général. Celui-ci nous a proposé des locaux à la caserne Pélissier, locaux pour lesquels nous devons nous acquitter d'un loyer substantiel, d'autre part l'espace accordé était insuffisant.

Après avoir pris conseil auprès des experts financiers, le conseil d'administration décide d'investir dans l'immobilier.

Le choix se porte sur un immeuble situé au 45 rue du champ des oiseaux.

Les administrateurs souhaitent que nous restions à Rouen afin que la mutuelle soit à proximité de ses adhérents et des collectivités environnantes.

2000 : aménagement des nouveaux locaux. Transfert de la mutuelle en décembre.

2001 : le 22 janvier, inauguration des bureaux au 45 rue du champ des oiseaux.

Passage à l'euro. Nouveau plan comptable.

2003 : Madame Conseil fait savoir que pour des raisons familiales, elle ne pourra plus assurer la direction de la mutuelle. En avril 2003, Madame Beauce prend sa succession. En 2004, elle souhaite repartir à la caisse primaire.

2004 : Nomination d'un nouveau directeur en mai, Monsieur Jacques Latrouïte.

2005 : refonte totale de notre système informatique.

L'assemblée générale de l'Union Mutame s'est tenue à Rouen, en juin.

2006 : Mise en place d'une commission pour la réforme des cotisations et des prestations.

2007 : Monsieur Claude Chéron ne renouvelle pas son mandat d'administrateur et de président. Monsieur Daniel Courval est élu président en juin.

Réforme de fond sur les cotisations pour application en 2008, et mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des cotisations des retraités.

La tâche des administrateurs a été de faire grandir la Mutuelle avec pour objectifs d'étendre son champ d'activité aux communes environnantes et aux départements limitrophes

Le personnel s'adapte rapidement aux évolutions informatiques et à la nouvelle réglementation de la Sécurité Sociale.

La Mutuelle tient à souligner que si le personnel est passé de 3 à 9 en 50 ans, il n'y a eu, pendant ce temps que cinq Présidents et Directeurs qui ont été les grands artisans du développement de la mutuelle.

- :- :- :- :-